



Le 24 mai 2012/CB/pr

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ  
DU 23 MAI 2012**

---

Corps professoral

Mme C. Chappuis, MM. A. Flückiger, P.-Y. Greber, Mme D. Manai,  
MM. S. Marchand (vice-président), M. Sassoli, B. Sträuli, L. Thévenoz, J. de Werra.

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

MM. A. Bolkensteyn, M. Erhardt, M. Granges, Mme E. McGregor, M. K. Mirfakhraei,  
Mme A. Turmo.

Corps des étudiants

MM. E. Benoit, D. Dessimoz, G. Jacquemet, Mmes C. Jenny (présidente), A. Rapin,  
C. Zihlmann.

Corps du personnel administratif et technique

Mme N. Crausaz, M. G. Muja, Mme N. Trunk.

Assistent avec voix consultative

MM. C. Bovet, doyen, D. Gfeller, administrateur, Mmes B. Bertossa, C. Gidari Wassmer,  
conseillères aux études.

Excusés

MM. T. Kadner, H. Peter, T. Tanquerel.

Invitée (point 4)

Mme G. Marceau.

---

1. Résultat de l'élection complémentaire pour le corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche : M. A. Bolkensteyn et Mme A. Turmo

La présidente, Mme C. Jenny, informe du résultat de l'élection au sein du Conseil participatif de la Faculté. Désormais, M. Arun Bolkensteyn et Mme Araceli Turmo remplacent MM. Philippe Avramov et David Krähenbühl.

2. Bureau du conseil participatif de la Faculté (CPF) : remplacement de M. P. Avramov par Mme E. McGregor

La démission de M. Philippe Avramov entraîne une modification dans la composition du Bureau du Conseil participatif de la Faculté. Mme Eleanor McGregor remplace M. Philippe Avramov au sein du bureau.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2012

Le point 4 est à modifier comme suit :

*"Le Conseil participatif de la Faculté adopte à l'unanimité le plan d'études 2012-2013, tel que modifié en séance."*

Point 6, le 5<sup>ème</sup> paragraphe est à modifier comme suit :

*"Cette proposition a soulevé des avis très partagés de la part de la commission ad hoc, du Conseil....."*

***Le Conseil participatif de la Faculté approuve à l'unanimité le procès-verbal du 14 mars 2012, tel que modifié en séance.***

4. Elsa Moot Court : modification du nombre de crédits ECTS

La prof. G. Marceau présente la demande des étudiants.

La proposition consiste à attribuer la valeur de 18 ECTS au Elsa Moot Court, au lieu des 6 ECTS prévus actuellement, ceci compte tenu de l'important travail qu'implique ce concours, et notamment du fait que cet exercice nécessite que les étudiants continuent leur travail tout au long du deuxième semestre alors qu'initialement ce Moot Court avait été considéré comme un cours d'un semestre seulement.

Les prof. C. Chappuis et C. Bovet interviennent et insistent sur l'intensité du travail que demande ce Moot Court qui équivaut aux European et Swiss Moot Courts. Ils soutiennent pleinement cette requête.

Cette modification est valable pour les années suivantes. Le plan d'études 2012-2013 sera modifié en conséquence.

***Le Conseil participatif de la Faculté approuve à l'unanimité l'attribution de 18 ECTS au Elsa Moot Court.***

5. Modifications du plan d'études du BARI pour l'année académique 2012-2013

Le prof. C. Bovet informe que ce point n'est pas soumis au Conseil participatif pour approbation car seul le Conseil participatif de la Faculté des sciences économiques et sociales se prononce à propos de ce plan d'études. Il communique uniquement deux informations :

- les changements apportés dans ce plan d'études concernent uniquement la partie portant sur la filière économie de ce baccalauréat et ne porte pas sur la partie concernant le droit ;
- la création d'une unité d'enseignement et de recherche (UER) est en cours de discussion entre le rectorat et les trois facultés partenaires de ce programme, à savoir la Faculté des sciences économiques et sociales, la Faculté des lettres et la Faculté de droit.

6. LL.M. Banking & Finance, modification du règlement d'études et du plan d'études

Le prof. L. Thévenoz présente le règlement d'études et le plan d'études 2013-2014 et les quelques modifications apportées à ces derniers.

***Le Conseil participatif de la Faculté approuve à l'unanimité le règlement d'études ainsi que le plan d'études 2013-2014, tel que proposé par le prof. L. Thévenoz.***

7. LL.M. Tax, modification du règlement d'études et du plan d'études

Le prof. L. Thévenoz présente le règlement d'études et le plan d'études 2013-2014 et les quelques modifications apportées à ces derniers.

***Le Conseil participatif de la Faculté approuve à l'unanimité le règlement d'études ainsi que le plan d'études 2013-2014, tel que proposé par le prof. L. Thévenoz***

8. Certificat de formation continue en compliance management, refonte du plan d'études 2013 et changements du règlement d'études

Le prof. L. Thévenoz présente le certificat de formation continue en compliance management et les modifications apportées au règlement d'études ainsi qu'au plan d'études.

***Le Conseil participatif de la Faculté approuve à l'unanimité les changements apportés au règlement d'études ainsi que le plan d'études 2013.***

9. Divers et communications

--

La séance est levée à 14h50.